

## **USLD D'AUSSILLON**

### **LES TARIFS**



#### **Hébergement USLD :**

🏠 Chambre individuelle : 53,56€

#### **Dépendance USLD :**

🏠 GIR 1 et 2 : 21,31€

🏠 GIR 3 et 4 : 13,50€

🏠 GIR 5 et 6 : 5,76€

#### **Modalités et conditions de facturation et de paiement :**

- Les frais de séjour sont facturés au mois, à terme échu.
- Le paiement devra s'effectuer à réception de la facture :
  - auprès du Trésor Public, TSA 20005, 94974 Créteil cedex 9,
  - par prélèvement bancaire,
  - ou directement sur le site internet du CHIC Castres-Mazamet [www.chic-cm.fr](http://www.chic-cm.fr)

## **USLD D'AUSSILLON**

Rue De la Paix  
81200 AUSSILLON

☎ : **05 63 97 50 90**

✉ : [usld.admissions@chic-cm.fr](mailto:usld.admissions@chic-cm.fr)

# DOCUMENTS ADMINISTRATIFS À REMETTRE AVEC LE DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION

## Pour la constitution du dossier administratif :

### - **Vous munir des pièces suivantes :**

#### ○ **Identité**

- Livret de famille complet
- Carte Nationale d'Identité recto verso

#### ○ **Couverture sociale**

- Attestation des droits sécurité sociale
- Carte de mutuelle en cours recto verso
- Attestation de responsabilité civile mentionnant les dates de début et de fin.

#### ○ **Droits spécifiques**

- Carte d'invalidité recto verso
- Si vous les percevez :
  - notification d'APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie (Conseil Départemental)
  - notification d'ALS : Allocation Logement Sociale (CAF)

#### ○ **Situation économique**

- Dernier avis d'imposition sur le revenu
- Dernière(s) attestation(s) fiscale(s) des retraites
- Dernière(s) taxe(s) foncière(s)
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
- Dernier relevé de situation bancaire

#### ○ **Protection juridique**

- Jugement du tribunal et ordonnance du juge en cas de mesure de protection (mandat de protection future, sauvegarde de justice, curatelle simple ou renforcée, tutelle).

#### ○ **Divers :**

- Coordonnées postales et téléphoniques des obligés alimentaires.

- En cas de difficultés ou cas particulier, vous pouvez prendre rendez-vous avec Mlle RIZZI, assistante sociale en la contactant au 05 63 71 64 80.

## Lors de l'admission :

- Il vous sera demandé le versement d'une caution d'un montant correspondant à 30 journées d'hébergement, par chèque à l'ordre du Trésor Public :
  - *Chambre Individuelle : 1606,80€*
- Un livret d'accueil vous sera remis,
- Un contrat de séjour et un acte de caution solidaire vous seront remis pour signature.